

État des dons à la patrie du district de Baugé (Maine-et-Loire), lors de la séance du 1er prairial an II (20 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

État des dons à la patrie du district de Baugé (Maine-et-Loire), lors de la séance du 1er prairial an II (20 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 479;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_27199_t1_0479_0000_2

Fichier pdf généré le 30/03/2022

plaudissent à l'énergie de la Convention nationale.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Baugé, 24 flor. II] (2).

« Citoyen président,

Nous faisons passer à la Convention nationale l'état des dons qui nous ont été déposés par plusieurs communes et Sociétés populaires du district; celle de Baugé en fit passer à Angers, l'hiver dernier, de plus considérables en vêtemens pour la brave garnison de Mayence qui avait usé les siens à poursuivre et combattre les brigands de la Vendée; le frère qui donne à celui qui défend la patrie n'a rempli que le devoir d'un fils avec la mère commune, mais vous, pères du peuple français, braves et invincibles montagnards, vous l'avez sauvée par votre fermeté héroïque, vous soutenez sa force contre tous les tyrans de l'Europe par votre énergie, vous les ferez mettre tous à ses pieds en continuant de faire mouvoir les bienfaits vigoureux du gouvernement que vous avez créé; il servira de modèle à tous les peuples, comme nous ils seront libres et heureux et comme nous ils vous devront leur bonheur. S. et F. ».

CARNIOT (*agent nat.*), LELEUX, C.A. HARAN, LÉONARD, POILPRÉ.

[Etat des dons, 24 flor. II].

NOMS DES COMMUNES ET DES DONATEURS	
Commune de Corné	42 chemises d'hommes et de femmes, 12 draps, différents morceaux de linge, un lot de charpie. (outre les dons que cette commune a déjà faits).
Les citoyens Brocard et Gardet de Vornante	12 chemises d'hommes.
Commune de Cheviré	7 paires de souliers.
Citoyens Brocard et Gardet de Vernantes	4 couverts d'argent pesant 2 marcs 1 once, 6 gros.
id.	12 chemises.
Jean-François Lemesle, de Baugé	2 chemises.
Commune de Blou	61 chemises, 1 paire de bas de lin gris, 1 paire de guêtres de toile, 7 paires de souliers.
Commune de Chalonne	25 chemises, 1 paire de bas, 17 cols.
Commune de Jarzé	Le citoyen René Louis Delaporte, juge de paix à Jarzé: 1 sabre à monture d'acier.

La Sté populaire de Vernantes 154 liv. 15 s. dont 44 liv. 5 s. en numéraire, 4 paires de souliers, 1 croix d'or, 1 médaille d'or, 22 chemises tant bonnes que mauvaises, 1 jupe de toile, 29 livres de linges propres à charpie, 1 drap et 2 bayonnettes.

P.c.c. [mêmes signatures].

26

La section des Piques se présente en masse à la barre de la Convention, où, après avoir exprimé son indignation contre la conspiration qui a tenté de ramener le peuple à l'esclavage par l'immoralité et par l'athéisme, elle se dévoue toute entière pour seconder les efforts des représentans du peuple (1).

L'ORATEUR : Législateurs,

Des factions horribles vomissaient parmi nous l'immoralité, l'athéisme, l'anéantissement, la corruption.

Le crime n'attaquait pas seulement l'arbitre du monde, il voulut arracher du cœur de l'homme la douce consolation que nous fait éprouver la morale vertueuse de Socrate.

Un voile impur semblait nous ravir la divinité, et étouffer les cris de la nature outragée; la Convention nationale se fit entendre, et le glaive de la loi tranchant les têtes coupables, vengea Dieu et la liberté.

En vain l'athéisme a voulu avilir notre être, nous avons écouté nos cœurs, nous avons fixé l'astre bienfaisant qui éclaire vos travaux, qui luit sur les enfans de la liberté, nous avons pensé... et l'Eternel a frappé tous nos regards.

Vous venés de mettre la probité, les vertus à l'ordre du jour, vous venés d'appeller l'homme à l'Etre suprême, à l'immortalité de l'âme; la section des piques n'a pu concentrer en elle la satisfaction qu'elle en éprouve; elle vient en masse à la barre du sénat français professer cette doctrine et lui rendre hommage à la face des nations.

Oui nous irons à cette fête touchante qui sera célébrée le 20 prairial où le mortel reconnaîtra son créateur, où les mères se prévaudront de leur fécondité, où les enfans recevront les armes des mains de leurs pères, où les fleurs, les couronnes civiques, les cris d'allégresse, les chants héroïques, l'émotion des âmes réunies, frapperont de terreur tous les brigands de la terre.

Tous les Français sont debouts pour assurer le triomphe de vos décrets immortels; frappés, Législateurs, frappés tout ce qui est impur ou équivoque, donnés pleine latitude à l'audace révolutionnaire, anatème sur le modérantisme; nos frères, nos enfans, la patrie est sous les poignards de la tyrannie, tout le sang de nos ennemis doit couler, Grâce universelle aux glorieux travaux des Comités de Salut public et de sûreté générale, c'est autour de vous, c'est autour d'eux que les républicains doivent se rallier. Une Société

(1) P.V., XXXVIII, 6. Bⁱⁿ, 2 prair.; *Ann. patr.*, DV, J. Sablier, n° 1331; J. Mont., n° 25; *Débats*, n° 608, p. 1; *S.-Culottes*, n° 460; *Feuille Rép.*, n° 332; J. Perlet, n° 606; J. Fr., n° 604.

(1) P.V., XXXVIII, 6. Bⁱⁿ, 3 prair. (2^e suppl^t); J. Sablier, n° 1331.

(2) C 305, pl. 1142, p. 1, 2.